Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 022-212202824-20260908-202609091245-DE

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR**
**ARRONDISSEMENT DE DINAN**
REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité
**COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO**
**Séance ordinaire du 08 Septembre 2026**
à 20H00

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CAST LE GUILDO légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie au lieu ordinaire de ses séances - sous la présidence de Mme MICHEL, Maire

**Présents** : Mme MICHEL, M. PLESIER, Mme THOREUX, M. DELAMOTTE, Mme LABBE, M. VELLY, Mme DELAHAUT, Mme LAURIOT DIT PREVOT. M. LAMBLIN, M. LEMOINE, Mme JEGU, Mme TROTEL, M. PORTE, Mme JAFFRELOT GUERIF, M. LE BOULANGER, M. DURAND, M. HAMON, Mme CORDONNIER, Mme LETESSIER
**Absents excusés représentés** : Mme CHAPLAIN, M. AMICE, Mme PITEL, M. HODGKISS, respectivement représentés par M. LEMOINE, M. VELLY, M. PLESIER, Mme LETESSIER
**Absent excusé** : /
**Secrétaire de Séance** : Mme TROTEL

*Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 23*
Présents : 19
Votants : 23 (dont 4 pouvoirs)
Convocation adressée le 2 Septembre 2026

**AFFAIRE N°4 - RAPPORT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – MOBILIER URBAIN - EXERCICE 2025**

Rapporteur : M. VELLY – Adjoint au Maire

Vu l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités territoriales,
Vu le contrat de concession en date du 28 juin 2022 et en particulier son article 13, portant sur les obligations de contrôle de la Collectivité,
Vu la réunion de la commission DSP du 29 Juillet 2026

Il est rappelé à l'Assemblée que la gestion du mobilier urbain publicitaire (mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation) a été confiée à la société JC Decaux dans le cadre d'une concession signée le 28 juin 2022 pour une durée de 12 ans.

Le concessionnaire doit transmettre à la Collectivité, un rapport annuel présentant le coût d'exploitation du service, le montant des recettes publicitaires et le niveau de rentabilité pour l'exploitant.

Le concessionnaire fournit également un compte de résultat et un bilan de la société.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL**
**PREND ACTE de ce rapport – exercice 2025**

Secrétaire de Séance
Mme TROTEL

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Marie-Madeleine MICHEL

MAIRIE SAINT-CAST LE GUILDO 22380